

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir impérativement

PRÉ-DEMANDE

- ☐ A enregistrer sur le site ants.gouv.fr : **IMPRIMER** le récapitulatif de la pré-demande ou présenter le numéro de numéro de la pré-demande en mairie.

Vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez vous adresser à **France Services** pour établir votre pré-demande.
Lieu : Maison des Services rue Henri Saumande THIVIERS
Appelez le matin au 05 86 86 89 00 pour prendre RDV

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE (- de 1 an)

- ☐ A vos noms et prénoms ou ceux de votre époux(se) : Facture ou échéancier GAZ, EDF, téléphone, avis d'imposition, attestation d'assurance habitation...
Si vous êtes hébergé :
- ☐ Une lettre signée de l'hébergeant datée et signée certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois
- ☐ Original ou Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant recto/verso (**photo non recevable**)
- ☐ Justificatif de domicile - de 1 an au nom de l'hébergeant

1 PLANCHE PHOTOS D'IDENTITÉ

- ☐ de moins de 6 mois et **non découpée**



Les cartes des **personnes majeures** délivrées entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013 sont prolongées de 5 ans supplémentaires, SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS.

Après fabrication, la CNI est à récupérer auprès de notre mairie sous 3 mois par l'intéressé(e), après quoi le gestionnaire des titres demande sa destruction.
Soyez vigilant.

RENOUVELLEMENT

- ☐ **Ancienne carte d'identité**
- ☐ Si périmée depuis plus de 5 ans : acte de naissance de - de 3 mois si ville de naiss. non adhérente à la dématérialisation **ou** passeport valide **ou** périmé depuis - de 5 ans

PERTE OU VOL

- ☐ Acte de naissance de - de 3 mois **ou** passeport sécurisé périmé depuis moins de 5 ans **ou** non sécurisé périmé depuis moins de 2 ans
- ☐ Déclaration de vol délivrée par la Police ou déclaration de perte faite en mairie le jour du dossier
- ☐ Timbres fiscaux : **25 €**
Dématérialisé : timbres.impots.gouv.fr
Papier : chez un buraliste

MAJEUR sous tutelle ou curatelle

- ☐ Décision de justice instaurant la tutelle ou curatelle
- ☐ Attestation de - de 3 mois du tuteur qui déclare être informé de la démarche + copie de la CNI du tuteur

La prise de RDV en mairie se fait UNIQUEMENT en ligne sur : www.thiviers.fr
RDV demande CNI PASSEPORT pour accéder à l'agenda GALLIA

Votre rendez-vous en mairie :

le :

à : H

1ère DEMANDE

- ☐ acte de naissance de - de 3 mois si ville de naiss. non adhérente à la dématérialisation **ou** passeport valide **ou** périmé depuis - de 5 ans

CHANGEMENT DE SITUATION

- ☐ **Mariage** : acte de mariage ou acte de naissance avec mention de moins de 3 mois
- ☐ **Divorce** : (pour les personnes souhaitant garder le nom de l'ex - conjoint(e) : Jugement de divorce autorisant la conservation du nom ou attestation de l'ex-conjoint(e) + copie de sa pièce d'identité
- ☐ **Veuvage** : acte de décès

MINEUR : doit être présent

- ☐ Original de la pièce d'identité **VALIDE** de la personne détentrice de l'autorité parentale (**seule habilitée à demander et retirer le titre**)
- ☐ Justificatif de domicile au nom du représentant légal
- ☐ **Garde alternée** : justificatif de domicile des 2 parents + copie de la CNI parent absent + jugement de divorce ou séparation définitive
- ☐ Nom d'usage du mineur : attestation co-signée des 2 parents